



15 décembre 2008

Cher client,

Ce week-end, vous avez certainement pris connaissance du jugement de la Cour d'Appel de Bruxelles relatif à Fortis.

Voici le contenu du jugement :

- Les décisions du Conseil d'Administration de Fortis Holding des 3, 5 et 6 octobre 2008 (comme expliquées dans notre lettre du 8 octobre) sont suspendues et doivent être soumises à l'assemblée générale des actionnaires;
- Il s'agit des décisions relatives à la vente des activités bancaires et d'assurance néerlandaises au gouvernement néerlandais d'une part, et des activités bancaires et d'assurance belges à BNP Paribas d'autre part.
- Cette assemblée générale d'actionnaires de Fortis Holding doit se tenir au plus tard le 12 février 2009 et disposera d'un rapport d'experts concernant ces transactions.
- D'ici là, l'exécution des décisions susmentionnées, y-compris la vente à BNP Paribas, est gelée. Il est à noter qu'aujourd'hui, l'Etat Belge est déjà propriétaire de Fortis Banque à concurrence de 99,9% via la Société Fédérale de Participation et d'Investissement. Fortis Insurance Belgium, par ailleurs, appartient toujours à 100% à Fortis Holding.

Dans sa réaction suite à ce jugement, BNP Paribas a confirmé son support à Fortis Banque et à Fortis Insurance Belgium. BNP Paribas examine avec les autorités et les différentes parties prenantes les moyens, y compris juridiques, de réaliser la reprise avec efficacité et rapidité.

*Fortis Employee
Benefits*

Boulevard du Jardin
Botanique 20

B-1000 Bruxelles

Téléphone

+32(0)2 664 82 11

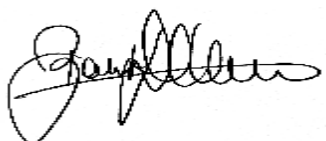
Fax

+32(0)2 664 04 19

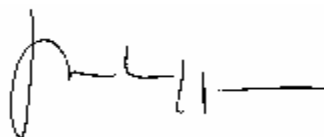
Pour terminer, nous attirons votre attention sur le fait que ces éléments ne concernent que l'actionnariat de Fortis Insurance Belgium. Fortis Insurance Belgium est et reste une entité juridique à part entière, une compagnie financière saine et solide. Ses activités d'assurance se poursuivent donc normalement.

En tant que client, rien ne change pour vous. Nous mettons tout en oeuvre, comme par le passé, pour continuer à mériter votre confiance.

Sincères salutations,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bart De Smet', written in a cursive style.

Bart De Smet
CEO
Fortis Insurance Belgium

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Michel Kupper', written in a cursive style.

Jean-Michel Kupper
Managing Director
Employee Benefits/Health Care